

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

panneaux publicitaires Question écrite n° 117971

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable Sur les perspectives de son action pour mettre fin « à la délinquance en matière de publicité extérieure, notamment dénoncée par l'association Paysages de France qui l'a saisi le 25 septembre 2005. Outre la pollution visuelle, certains de ces panneaux publicitaires gênent la bonne visibilité des automobilistes et les distraient, ce qui constitue un réel danger. On peut, comme l'association précitée, constater avec bon sens que si utiliser un téléphone portable en conduisant est dangereux, regarder un panneau publicitaire et son message l'est tout autant, sinon plus » (UFC - Que Choisir - n° 443 décembre 2006).

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez

Circonscription: Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 117971

Rubrique: Publicité

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1173